



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha! Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Extrait du procès-verbal Municipalité Saint-Louis-du-Ha! Ha!

À une session ordinaire du conseil municipal de notre localité, tenue le mardi 2 septembre 2025 à 20h00 tenue sous la présidence de Madame Johanny Morneau- Briand, sont présents les conseillers suivants : Monsieur Richard Bossé, Monsieur Patrick Beaulieu, Monsieur Roberto Pelletier, Monsieur Frédéric Beaulieu, Monsieur Normand Lizotte.

Madame Mélissa Lord mairesse est absente.

Assiste également à la séance du conseil, madame Marie-Josée Corbin, directrice générale/greffière-trésorière.

PRÉCISION SUR LA NATURE DES SITUATIONS NÉCESSITANT L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LE FRANÇAIS DANS LES COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

RÉSOLUTION NUMÉRO 02-09-0404

CONSIDÉRANT QUE l'article 29.15 de la *Charte de la langue française* stipule que toute communication dans une autre langue que le français doit être justifiée par une directive précisant la nature des situations dans lesquelles il est entendu utiliser une autre langue que le français dans les cas où ne peuvent être pleinement appliquées les dispositions de la section I de ladite Charte ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Louis-Du-Ha! Ha! est un organisme de l'Administration visé et que l'organisation doit se conformer à la Charte ;

En conséquence, sur une proposition de monsieur Patrick Beaulieu, appuyée par monsieur Richard Bossé, il est résolu :

1. D'informer le ministre de la Langue française que la Municipalité de Saint-Louis-Du-Ha! Ha! utilise exclusivement le français dans toutes ses communications ;
2. Que cette résolution tienne lieu de directive en vertu de l'article 29.15 de la *Charte de la langue française* ;
3. Que la présente résolution soit transmise au ministère de la Langue française, diffusée sur le site Internet de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! et envoyée par courriel à tous les employés de l'organisation dans les meilleurs délais.

-ADOPTÉE-

Extrait certifié conforme
Ce 3 septembre 2025


Marie-Josée Corbin, directrice générale

C.C